



Scientific Paper

LES JEUNES ET L'INFORMEL AU MAROC

Rajaa MEJJATI ALAMI,
Socio-économiste
Chercheur associée au CESEM-HEM



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no 613174

Abstract

L'article traite de l'emploi informel et de l'entrepreneuriat des jeunes au Maroc. Il présente les traits saillants de leur emploi, précise les définitions de l'informel, les facteurs qui poussent les jeunes dans les activités informelles. Sur la base des données de l'Enquête Jeunesse SAHWA (2016), il analyse le caractère informel et fragile de leur emploi, appréhendé à partir des activités exercées, des secteurs où ils se polarisent, de leur statut, des moyens d'accès à l'emploi, des conditions et des relations de travail et les revenus dégagés. Le volet entrepreneuriat fait ressortir les contraintes qui se posent à l'entrepreneuriat des jeunes qui limitent leurs performances : faibles possibilités d'investissement, difficultés d'accès à l'information et aux services conseils, contraintes de commercialisation et pesanteurs bureaucratiques.

Introduction

A l'instar de nombreux pays, l'emploi des jeunes et leur situation dans l'économie informelle est une question qui représente un enjeu important compte tenu de son impact sur le plan économique, social et politique¹. Dans un contexte externe marqué par les crises sociales, un contexte interne marqué par la montée du chômage et tout particulièrement celui des jeunes, une nouvelle situation est générée dans laquelle les transitions à l'emploi de cette catégorie, au Maroc, se réduisent. Les activités informelles deviennent par conséquent un réceptacle de taille pour ces catégories à la recherche d'opportunités de travail et de revenus. Se développent ainsi des stratégies de vie ou de survie, des modes de « créativité » ou de « débrouillardises » dans un contexte incertain.

Cet article est une contribution à l'enquête menée, dans le cadre du projet de recherche SAHWA, auprès de 10 000 jeunes en Algérie, en Egypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Pour la partie marocaine, le CESEM a mené cette enquête auprès de 2000 jeunes au Maroc de 15 à 29 ans. Les outils utilisés dans le cadre de ce projet comprennent une enquête quantitative réalisée sur la base d'un questionnaire qui aborde des thématiques variées portant entre autres sur l'emploi, l'informel, et l'éducation, et une approche qualitative. Cette dernière s'est appuyée sur des débats au sein de focus group réalisés auprès de personnes ressources (universitaires, société civile...) et sur des données ethnographiques². Ces focus groups ont également été l'occasion d'ouvrir des questions et pistes de recherche sur les dynamiques socio-économiques relatives à la situation actuelle du travail des jeunes tout en permettant de dégager les questions à poser au niveau de l'enquête quantitative.

L'objet de cet article est de se pencher sur un des aspects importants abordés par ce projet, celui de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi informel et de l'entrepreneuriat des jeunes. Les résultats tant de l'enquête quantitative que qualitative, permettent de dégager et développer les thématiques qui se structurent en différents axes. Le premier se penche sur les concepts, les définitions et les débats existant autour de l'informel. Le deuxième traite des facteurs à l'origine de l'insertion des jeunes dans l'informalité. Le troisième est consacré à l'analyse des données de recueillis par l'enquête SAHWA en insistant sur l'informalité de l'emploi. Auparavant, il est utile d'examiner les traits majeurs de l'emploi des jeunes au niveau national.

¹En 2013, près de 75 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi dans le monde, en augmentation de plus de 1 million par rapport à l'année précédente et de plus de 5 millions par rapport à 2007 (ILO 2013 2014)

²Travail de terrain ethnographique SAHWA 2015, MA_FG_4

1- Quelques traits saillants sur l'emploi des jeunes au Maroc : l'informalisation

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages menées par le Haut Commissariat au Plan (HCP) font apparaître quelques traits saillants de la situation des jeunes sur le marché du travail.

Taux d'activité. Au Maroc, le taux d'activité qui indique la participation au marché du travail est un des plus bas du monde et à tendance à baisser depuis 1999. En 2013, celui-ci est de 74,3% pour les hommes et de 25,5% pour les femmes. Les jeunes qui représentent 30 % de la population du pays sont particulièrement touchés par l'exclusion. Une étude de la Banque Mondiale (BM, 2012) révèle que 49 % des jeunes Marocains ne sont ni à l'école ni au travail et le taux d'activité a tendance à baisser davantage pour les jeunes femmes.

Un chômage persistant. Cet indicateur est le plus significatif des difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail officiel. Les données indiquent que le taux de chômage est estimé en 2015 à 14,8% en milieu urbain et à 4,2% en milieu rural et c'est parmi les jeunes de 15 à 24 ans, que ce taux est le plus élevé (20,1%) et davantage en milieu urbain (38,1%) où il est quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Près des deux tiers des chômeurs sont âgés de 15 à 29 ans (HCP 2015). Cette corrélation négative entre l'âge et le chômage confirme la thèse selon laquelle ce sont les jeunes qui sont les plus vulnérables, de même que la croissance enregistrée ces dernières années n'a pas été suffisante pour réduire le chômage de ces catégories. Dans un contexte où le chômage n'est pas indemnisé, c'est le secteur informel qui devient le principal pourvoyeur d'emplois pour les catégories qui en souffrent le plus.

Par ailleurs, le chômage s'aggrave avec le niveau d'instruction de sorte que les taux de chômage des jeunes diplômés sont les plus élevés en particulier parmi les diplômés de formation universitaire et secondaire et davantage que les personnes sans diplômes. En 2015, le chômage est de 4,7% parmi les personnes sans diplôme et de 20,9% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur. Dans cette dernière catégorie le taux de chômage est de 24,1% pour les lauréats des facultés. Contrairement à ce que l'on observe dans les pays industrialisés où les catégories les moins vulnérables sont les diplômés, au Maroc, le gros des chômeurs ont un niveau d'éducation supérieur et les lauréats de la formation professionnelle ne sont pas non plus épargnés (HCP 2015).

L'exclusion/vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail est aussi révélée par la prévalence du chômage de longue durée (12 mois et plus). Ainsi près de deux jeunes chômeurs sur trois, le sont depuis plus d'une année avec plus d'intensité en milieu urbain et parmi les jeunes femmes et les diplômées du supérieur³. Dans un tel contexte, il va de soi que l'économie informelle devient le principal employeur des jeunes.

2-L'informel:De quoi parle-t-on ?

L'informel est une notion utilisée pour désigner une hétérogénéité des situations de l'emploi : des activités de petites production telles que l'artisanat traditionnel, le petit commerce de rue, les, activités de contrebande ou de narcotrafic, les activités ambulantes, de survie, les activités illégales etc. Il existe une diversité de définitions et d'approches. Les structuralistes considèrent l'économie informelle comme simple lieu de survie et de pauvreté ou la définissent par l'existence d'une petite production marchande articulée à la grande entreprise et soumise à celle-ci. Pour les approches évolutionnistes, l'économie informelle est un phénomène en voie de disparition qui sera absorbée par le secteur moderne de l'économie. L'approche culturelle de son côté, l'identifie à un espace de créativité et de débrouillardise, relevant de « l'économie populaire ». La «créativité et le génie populaire » sont encensés dans un environnement de crise où l'État et le secteur moderne offrent de moins en moins de possibilités d'emploi.

Enfin pour les legalistes, néo-institutionnalistes, l'économie informelle est constituée de micro-entrepreneurs qui choisissent volontairement de fonctionner de manière informelle afin d'échapper aux réglementations étatiques. Dans cette perspective, c'est le cadre réglementaire trop rigide qui pousse les micro-entreprises du secteur informel à choisir l'informalité (Mejjati, 2014).

Par ailleurs, les définitions ont cherché à distinguer entre **l'économie informelle**, **le secteur informel** et **l'emploi informel** (Mejjati, 2014, Charmes). Dans cette optique, **l'économie informelle** inclut quatre composantes : les entreprises du secteur informel, les activités illégales, les activités souterraines et les activités domestiques.

Le **secteur informel** est une des quatre composantes de l'économie informelle. Il renvoie à des micro-entreprises qui ne transgressent pas délibérément la réglementation mais qui sont tolérées par les pouvoirs publics. Enfin **l'emploi informel**, notion au contenu plus large que

³ La durée moyenne de chômage parmi les diplômés du supérieur est de 40,2 mois alors qu'elle se situe à 23,6 mois pour les chômeurs non diplômés.

celui du secteur informel, est défini comme l'emploi sans protection, celui d'un groupe professionnel pour lequel les réglementations du travail ne sont pas respectées, qu'ils appartiennent au secteur formel ou informel (OIT, 2003).

Enfin on distingue les définitions internationales et les définitions nationales. Pour l'Organisation Internationale du travail, (l'OIT), le secteur informel est constitué «d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme »(OIT, 1993)

Au Maroc, la définition retenue est celle du Haut-Commissariat au Plan(HCP) pour qui «L'unité de production informelle, c'est toute organisation destinée à la production et/ou à la vente de biens ou à la prestation de services et ne disposant pas de comptabilité complète décrivant son activité et ce, conformément à la loi comptable en vigueur depuis 1994 »⁴ (HCP 2010). Sur cette base, le secteur informel représente 37,3 % de l'emploi non agricole en 2007, et près de 80% si l'on retient le critère de l'absence de protection sociale. Il contribue à 14,3 % du PIB et il est dominant dans la sphère urbaine. Il se caractérise par une certaine hétérogénéité comportant aussi bien des activités de petite production (artisanat etc.), des activités de services (réparation, mécanique, plomberie, gardiennage, etc.) que des activités de commerce (alimentaire, vestimentaire etc.) et le bâtiment. Il comporte deux catégories d'unités. Les activités de survie majoritaires, exercées par les catégories vulnérables dans le cadre d'auto emploi (Les « ferrachas » les ambulants etc.) ne disposent pas ou peu de capital que des entreprises qui ont de fortes potentialités. Les acteurs qui y travaillent sont aussi hétérogènes puisqu'il regroupe, des jeunes, des migrants, des femmes, des enfants, des déscolarisés ...et des gens de tout bord. Les jeunes entre 18 et 34 ans représentent 39% des actifs occupés et les moins de 18 ans. Ils se concentrent essentiellement parmi la main d'œuvre⁵, alors que les patrons sont plus âgées (HCP 2010).

⁴ Le champ d'investigation concerne toutes les unités non agricoles marchandes. Il exclut les activités non marchandes pour compte propre et les ménages employant du personnel domestique contre rémunération

⁵ Avec une moyenne d'âge de 29,2 ans pour les salariés, 26,9 ans pour les aides familiaux et 17,3 ans pour les apprentis (HCP 2010)

3. Les facteurs qui poussent les jeunes dans l'informel : choix délibéré ou contrainte ?

Nombre de facteurs qui se conjuguent poussant les jeunes vers les activités informelles. L'analyse de ces causes a fait l'objet de débat au sein des Focus Group. Celles qui sont identifiées invoquent les liens entre ruptures scolaires et activités informelles, la pauvreté des familles, la migration des jeunes, etc. Ces causes soulèvent le débat entre une activité informelle librement choisie ou subie et contrainte.

3.1 Les ruptures scolaires

Les participants aux focus group⁶ ont insisté sur la faible intégration par le système éducatif, la qualité du système scolaire et du système de formation professionnels comme déterminants essentiels de l'orientation des jeunes dans l'activité informelle.

Le Maroc connaît en effet, des déficits importants en matière d'éducation. Les disparités des taux de scolarisation sont marquées entre villes et campagnes, entre les sexes et entre les régions. Même si actuellement le taux de scolarisation au primaire s'approche des 100, la situation des enfants et des jeunes dans certaines zones géographiques, particulièrement les filles demeure précaire. Le taux de scolarisation dans le fondamental des filles du milieu rural est de 43%, taux largement inférieur à la moyenne nationale estimé à 75%. (CES 2008). Les filles rurales ont encore des difficultés à accéder au collège (57.8% seulement) (recueil des statistiques du MEN 2012/2013). Au secondaire qualifiant, elles ne sont pas plus de 18,8% à y être inscrites(UNICEF). Le taux de déperditions au niveau du primaire est l'un des plus élevé du monde arabe (Banque Mondiale 2012) et sa baisse entre 2008 et 2013⁷ ne doit pas occulter la situation plus alarmante dans le milieu rural dans le secondaire collégial et dans le secondaire qualifiant où ces déperditions atteignent 27,5% soit presque le niveau de 2008. Le manque d'infrastructure, et l'éloignement de l'école les violences au sein des écoles, et d'une manière générale la qualité du système éducatif les conditions d'accueil au sein de l'école exercent une influence majeure sur les ruptures scolaires et en particulier des filles.

Il faut ajouter que le dispositif de formation professionnel existant ne permet pas d'accueillir ces jeunes en rupture de scolarité au niveau primaire et au niveau du collégial. Il n'offre pas les mêmes possibilités d'apprentissage aux jeunes les plus vulnérables en améliorant leur accès au marché du travail. Le dispositif de formation professionnel demeure focalisé sur le

⁶ Travail de terrain ethnographique SAHWA 2015, MA_FG_4

⁷ En 2012-2013 le taux d'abandon enregistrés sont respectivement de 3.2% au primaire et 10.4% au collège

seul objectif de compétitivité des entreprises formelles telles que les métiers mondiaux (ETF 2010). Cette vision pour nécessaire qu'elle soit ne répond pas à la demande en compétences des jeunes. Il va de soi qu'en l'absence d'un dispositif de formation professionnelle adapté pour accueillir ces catégories, le secteur informel, devient le principal réceptacle des jeunes déscolarisés et pour les fillettes du milieu rural, le travail domestique dans la sphère urbaine.

3.2 La pauvreté des familles versus stratégie volontaire

D'autres facteurs ont été soulignés dans le cadre du focus group « Young workers at the core of underground economy (2016) »⁸, en particulier la nécessité de tenir compte de la dimension micro et donc du comportement des familles qui dans le monde rural choisissent délibérément la mise au travail de leurs enfants. Comme le souligne un des participants « La pauvreté des familles dans le milieu rural peut correspondre à un choix délibéré des parents des jeunes filles de les insérer dans l'informel en tant que petites bonnes. Pour les femmes au Maroc, à chaque fois qu'on a interrompu la scolarité de la femme, ça a été par un choix volontaire des parents, ce qui assure le gonflement de la masse des gens qui travaillent dans l'informel » « limiter l'informel à des gens qui sont juste là par rapport à une nécessité n'explique pas pourquoi ils arrivent exercer des petites activités hightech qui demandent de l'habileté technique et de l'apprentissage rapide. Donc je pense moi que, par moment, ça pourrait être demandé aux parents : est-ce que ça été une stratégie volontaire ou non volontaire ? ». Cette vision n'a pas recueilli l'adhésion de tous. Certains considèrent, en effet, « qu'on ne peut réellement parler de stratégie volontaire des familles, mais ce comportement dictée par la montée de la pauvreté, en particulier en milieu rural et c'est par la mise au travail des enfants et des jeunes que s'opèrent les stratégies familiales de recherche d'un complément de revenus. En somme, si les stratégies individuelles jouent, il ne faut pas les isoler du contexte global et structurel de la pauvreté »

3.3 Une diversité de facteurs

Au-delà des ruptures scolaires et de la pauvreté, Il convient de souligner que d'autres facteurs interviennent tels que **la migration** et les possibilités de plus en plus faibles qu'offre le milieu rural pour les jeunes, la dégradation du marché du travail analysé plus haut et l'incapacité du secteur moderne de l'économie d'offrir des emplois pour tous, **la faiblesse du cadre réglementaire** ou encore la tolérance des pouvoirs publics à l'égard d'un secteur qui

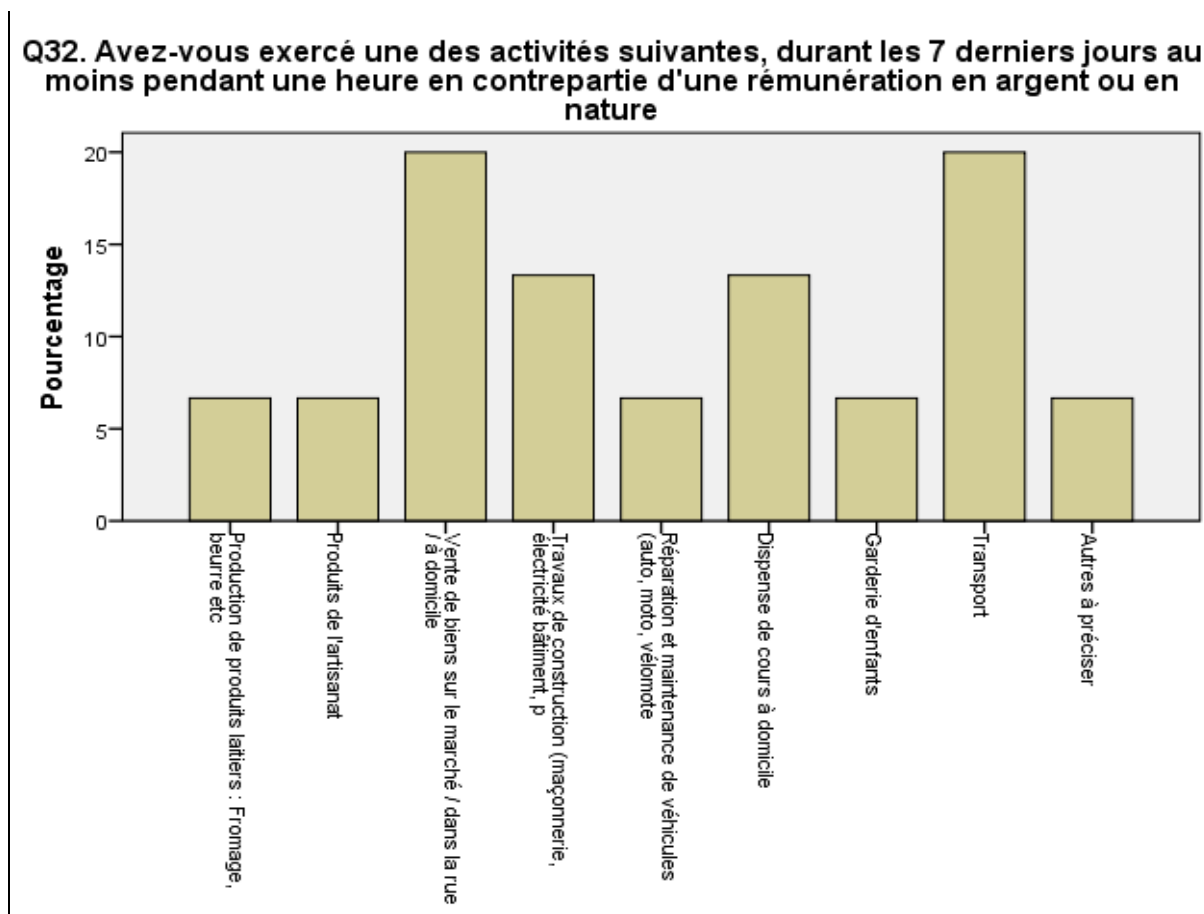
⁸ Travail de terrain ethnographique SAHWA 2015, MA_FG_4. Voir également Ksikes, D (2016)

crée des emplois , des revenus (même fragiles) permettant ainsi de se décharger sur l'informel.

4-L'informalité du travail des jeunes: Résultats de l'enquête SAHWA Youth Survey (2016)

Le caractère informel de l'emploi des jeunes sera appréhendé à partir des indicateurs suivants : les activités exercées et les secteurs où ils se polarisent, leur statut dans l'emploi, les moyens d'accès à l'emploi, les conditions et les relations de travail des jeunes et enfin les revenus et les rémunérations dégagés.

4.1 Les activités exercées et secteurs où se polarise l'emploi des jeunes



Source : Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Comme on peut le constater dans le diagramme précédent et le tableau suivant, les activités dominantes exercées par les jeunes sont en premier lieu les activités de commerce qu'elles soient de rue, localisées ou à domicile (28,6%). Elles sont suivies par les « autres services marchands », en l'occurrence les activités de réparation informelles (électricité, bâtiment,

réparation auto). Les services plus structurés (services de santé, éducation...) sont minoritaires. En somme c'est dans le secteur tertiaire (services et commerce), secteur soumis de plus en plus à l'informalisation que se polarise l'emploi des jeunes, en particulier dans sa composante informelle. Un nombre croissant des sans-emplois, ou insuffisamment employés ont dû se réfugier dans ces secteurs, qui ne requièrent ni capital important ni hautes qualifications. La nature des activités de commerce et des services exercées sont peu exigeantes en capitaux et en qualifications particulières. En revanche les activités de production créatrices de richesses sont minoritaires (13,3%). Il s'agit de la fabrication de produits laitiers et de produits de l'artisanat exercées pour l'essentiel dans le secteur agricole, secteur marqué par une forte informalité.

Tableau 1 : Secteur d'activité de l'entreprise où vous travaillez ?

	Effectifs	Pourcentage valide
Agriculture	87	17,2
Industrie	41	8,1
BTP (construction)	31	6,1
Services de santé	8	1,6
Education	21	4,1
Commerce	145	28,6
Autres services marchands	111	21,9
Administration, services non marchands	63	12,4
Total	507	100,0

Source : Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

4.2. Statut dans l'emploi

Le statut dans le travail est un indicateur de travail de l'informalité de l'emploi, de sa qualité et du degré de respect des dispositions du droit du travail.

Tableau n.2 : Situation dans la profession

	Effectifs	Pourcentage valide
Employeur	6	1,2
Indépendant	178	35,1
Salarié permanent	96	18,9
Salarié non permanent	149	29,4
Apprenti	34	6,7
Aide familiale	6	1,2
Autre	38	7,5
Total	507	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) -Maroc-

Le tableau ci-dessus fait apparaître que l'auto-emploi (indépendants) constitue une composante essentielle du travail des jeunes. Dans un contexte défavorable marqué par une faible intégration de la population active, le recours à l'auto-emploi et au travail indépendant est souvent un palliatif contre le chômage. Le salariat permanent qui suppose théoriquement protection sociale, formalité et stabilité dans l'emploi est faible. La catégorie « autre » correspond à des formes hybrides telles que des associations entre personnes. Le travail est aussi le fait d'une main-d'œuvre occasionnelle, instable, s'appuyant pour la grande majorité sur des formes non salariales qui les exclut de la législation sociale. Au total, ce qui ressort, c'est l'importance du travail informel, non protégé et la persistance de certaines formes de travail non rémunéré (apprentis, aide familiale) parmi les jeunes.

4.3. Moyens d'accès des jeunes à l'activité : Prépondérance des réseaux personnels et faible rôle des intermédiations formelles

Les médiations formelles telles que le recrutement à travers des institutions officielles (les bureaux de placement ou écoles de formation professionnelles) sont faibles. En revanche, les réseaux informels, familiaux et amicaux et les relations personnelles à travers le contact direct avec les employeurs jouent un rôle important dans l'embauche: 67,2 % des jeunes ont accédé à l'activité par ces réseaux informels. Il faut ajouter le faible effectif de ceux qui ont accédé à l'activité en créant leur propre entreprise. Ces modalités de recrutement révèlent aussi que la main-d'œuvre est mobilisée sans référence aux qualifications mais selon des logiques qui font

intervenir des appartenances familiales ou des relations personnelles et qui ne tiennent pas toujours compte du droit du travail et l'usage de l'emploi informel.

Tableau n. 3: Moyens d'obtention du travail exercé

	Effectifs	Pourcentage valide
Placement par le bureau de main d'oeuvre Public	17	3,4
Placement par le bureau de main d'oeuvre privé	30	5,9
En répondant à une annonce	27	5,3
Relation personnelle	169	33,3
Relation familiale	151	29,8
Envoi de mon CV aux employeurs	37	7,3
Concours ou examen	8	1,6
Contacté par un employeur	21	4,1
Affecté par l'école/ l'institut après la formation	9	1,8
Création de mon entreprise par des fonds propres	33	6,5
Création de mon entreprise par le biais des dispositifs de	5	1,0
Total	507	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

4.4. Les conditions et les relations de travail des jeunes

L'enquête SAHWA fait ressortir les conditions dans lesquelles s'effectue le travail.

- **Les locaux d'activité**

L'usage des locaux d'activité n'est pas généralisé.

Tableau n.4 : Lieu de travail

	Effectifs	% valide
Etablissement ou local	262	51,7
Dans une exploitation agricole	88	17,4
Dans un chantier	32	6,3
Ambulant/trottoir/marché	88	17,4
A domicile	37	7,3
Total	507	100

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Un peu plus de la moitié des jeunes dispose d'un local. Cependant, 49,3% soit exercent à domicile dans un chantier ou dans un établissement agricole, soit des ambulants opérant à même le sol sur une toile ou un plastique pour y vendre leurs produits et peuvent détalier, dès qu'une autorité apparaît. Il s'agit en particulier des jeunes travailleurs de l'auto emploi qui ressentent des difficultés à trouver un local ou un emplacement approprié à l'exercice de leur activité, autrement dit exercent dans des lieux qui sont les moins exposées aux contrôles sanitaires.

Il faut ajouter que l'accès aux services publics demeure limité dans les locaux notamment l'eau, le téléphone et le raccordement au réseau d'assainissement (ENSINA p. 30). Dans certaines activités les locaux sont dans un état de dégradation avancé, portant atteinte aux conditions de santé et de sécurité des jeunes travailleurs de l'informel. Dans les Focus Group, certains intervenants n'ont pas manqué de souligner la faible présence des femmes dans les activités non localisées même si, on les retrouve de plus en plus dans les activités de rue telles que le commerce de produits alimentaires. Par contre, « on les trouve dans le travail chez le client et à domicile, dans les milieux fermés », ce qui accroît leur vulnérabilité.

- **Quasi absence de contrat de travail**

Les relations de travail sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels. Le contrat écrit, garantissant l'emploi et la rémunération fixe, n'est pas la dominante parmi les jeunes. Seuls 16% d'entre eux dispose d'un contrat d'embauche à durée indéterminée, 8% d'un contrat à durée déterminée et 74% travaille sans contrat. La pratique courante est celle d'un simple contrat

verbal s'appuyant sur des relations personnelles. La relation du travail n'est pas négociée. Cette absence de contrat de travail rend difficile, en cas de licenciement, toute réclamation du versement d'une indemnité de licenciement et d'autres avantages sociaux obligatoires. Lorsqu'ils existent, les contrats de travail sont le plus souvent non écrits, ce qui confronte le travailleur à la difficulté supplémentaire de devoir, en cas de différend, prouver l'existence d'une relation de travail.

- **Faiblesse de la protection sociale**

Tableau.5 : Affiliation à la sécurité sociale ?

	Effectifs	Pourcentage valide
Oui	106	20,9
Non	401	79,1
Total	507	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Les jeunes, pour 80% d'entre eux, sont hors de portée de la protection sociale, chiffre qui se rapproche de la moyenne nationale. Or l'accès à celle-ci est un aspect du travail décent et son absence un critère d'informalité et d'exclusion sociale. En dépit des dispositifs, mis en place (AMO, RAMED⁹ etc.) ceux-ci ne répondent qu'aux besoins des catégories salariés de l'économie formelle. La majeure partie des jeunes du secteur informel en est exclue. Face à un système excluant, la précarité juridique est la règle. Les fragilités liées au travail sont nombreuses parmi les jeunes, qui sont ainsi plus exposés aux accidents de travail, et aux maladies professionnelles.

Les motifs de non affiliation à la sécurité sociale montrent d'abord le manque d'intérêt des jeunes pour l'affiliation, vraisemblablement parce qu'ils ne se sentent pas concernés par une institution à l'origine adaptée au secteur formel et à son segment du salariat stabilisé et inadaptée à la réalité de leurs structures organisationnelles informelles marquée par la faiblesse et l'instabilité du salariat.

- **La durée de travail**

⁹ L'Assurance Maladie Obligatoire de base (AMO) et le Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

Tableau n.6 : Durée hebdomadaire de travail

	Effectifs	Pourcentage valide
40 heures par semaine	332	65,5
Moins de 40 heures par semaine	175	34,5
Total	507	100,0
Système manquant	1493	
Total	2000	

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Près de 65,5% de la main d'œuvre travaille 40 heures par semaine. La tendance peut être toutefois à l'allongement de la journée de travail car la durée de travail est fortement liée à l'état de la demande. Dans certaines activités, le caractère saisonnier de celle-ci peut favoriser un allongement de la journée de travail en cas de forte commande. Au contraire, en période de crise, les activités tournent au ralenti. Parmi les motifs invoqués parmi ceux qui travaillent moins de 40 heures, il est utile de noter que la majorité invoque le caractère occasionnel ou partiel de leur emploi, alors que peu nombreux sont ceux qui incriminent les conditions de travail.

De fait, l'instabilité est un trait majeur de la main-d'œuvre. Le mode de fonctionnement des unités détermine une faible intégration dans des emplois stabilisés. Ceci est révélateur de l'environnement économique instable dans lequel évoluent les activités des jeunes.

Tableau n.7 : Raisons du travail moins de 40 heures

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide
Le nombre d'heures nécessaires pour accomplir ce travail est	50	2,5	<u>28,6</u>
Travail occasionnel	68	3,4	<u>38,9</u>
Conditions du travail (pénibilité, exigences)	27	1,4	15,4
Travail à temps partiel	29	1,5	<u>16,6</u>
Autre, préciser:	1	,1	,6
Total	175	8,8	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

- **Revenus et rémunérations : Des situations différenciées**

Un des traits importants qui indique le degré d’informalité, est le niveau de rémunération et de revenus de jeunes. En même temps le débat sur les niveaux des revenus générés a donné lieu à des thèses contradictoires au sein des focus group. Pour certains les revenus sont conséquents et ce secteur peut distribuer des salaires et des revenus supérieurs ou égaux au SMIG¹⁰. Pour les plus optimistes, ledit secteur procurerait des revenus satisfaisants, offrant aux salariés du secteur moderne la possibilité de s’installer à leur propre compte et d’investir. Le secteur informel serait, par conséquent, le vivier d’un petit entrepreneuriat dynamique librement choisi, constituant une alternative à l’emploi dans le secteur formel. En revanche d’autres estiment que les revenus dégagés par le secteur informel seraient tellement dérisoires qu’ils assureraient à peine la survie des jeune actifs. Dès lors, ce secteur se présente comme un simple lieu de survie et ne peut constituer une alternative viable. Les résultats de l’enquête quantitative font apparaître une réalité hétérogène.

Tableau n.8 : Revenu mensuel (bénéfice net) : en monnaie locale

Tranche de revenus	effectifs	%
100 à 2500	224	11,20
2500 à 5000	76	3,80
5000 à 8000	5	0,25
Refus de réponse	202	10,1
Sans	1493	74,56

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Si on se réfère au SMIG¹¹, comme indicateur, l’enquête révèle que la plupart des jeunes de l’informel perçoivent des salaires ou des revenus inférieurs SMIG, soit une proportion de 70%. Seul 30% parmi les répondants perçoivent un revenu supérieur au SMIG. Il est probable que le revenu varie selon la situation dans la profession, le type de travail et le niveau d’éducation scolaire comme l’a montré l’enquête de 1999 sur le secteur informel urbain (EDESA 1999)¹², où 61,3% des unités versent un salaire inférieur au SMIG,

¹⁰Au Maroc, le salaire minimum local est appelé SMIG, "Salaire minimum interprofessionnel garanti"

¹¹Les salaire minimum interprofessionne garanti (SMIG) existe au Maroc et comporte un certain nombre de dispositions relatives au montant du salaire horaire, au paiement des heures supplémentairesetc.

¹² EDESA , Ministère de l’Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité et Banque mondiale, « Etude sur le secteur informel au Maroc », Rabat. 1999

indépendamment de l'âge. Cependant, le constat qui se dégage est bien la situation plus précaire des jeunes et en particulier certaines catégories telles que les apprentis et les aides familiales qui ne sont pas rémunérées.

Ainsi, la plupart des jeunes, semble demeurer au stade de la simple survie et dans ce cas, il s'agit de relativiser l'image d'une activité volontairement choisie. Il est d'ailleurs significatif que la plupart des jeunes invoque comme motif premier de non satisfaction de leur travail, le salaire ou le bénéfice dégagé (37,3%) juste avant les conditions de travail (35,8%).

5. Jeunes et entrepreneuriat. Comme examiné plus haut les ruptures scolaires, la pauvreté, la migration et les possibilités de plus en plus faibles qu'offre le milieu rural pour les jeunes, la dégradation du marché du travail l'incapacité du secteur moderne de l'économie d'offrir des emplois pour tous montrent que si les deux tendances existent, l'entrepreneuriat se présente davantage comme un palliatif à l'emploi qu'un choix et une orientation massive, délibérée. Il s'agit d'examiner à présent les obstacles qui se dressent face à ce petit entrepreneuriat

5.1 Les contraintes qui se posent à l'entrepreneuriat des jeunes.

Nombre de tendances limitent les performances des entreprises des jeunes tout en accentuent leur vulnérabilité.

5.1 De faibles possibilités d'investissement

Comme ceci a été examiné plus haut, les revenus dégagés pour la grande majorité sont inférieurs au SMIG. Mais au-delà du niveau des revenus, c'est son affectation qui permet de voir si, l'entreprise informelle peut être le vivier d'un petit entrepreneuriat dynamique librement choisi, constituant une alternative à l'emploi dans le secteur formel. Dans cette optique l'enquête fait apparaître que 96% des jeunes affectent le revenu dégagé de l'activité à la satisfaction de leurs besoins personnels et ceux de leur famille ou contribuent à aider leur famille. Les faibles surplus dégagés, les mécanismes de redistribution auxquels doivent se plier les jeunes dans une société régie par les normes de droits et d'obligations font que le processus de réinvestissement, d'élargissement et d'accumulation ne semble pas être une pratique à l'œuvre. Ceux qui arrivent à dégager un surplus et à économiser sont minoritaires.

Tableau n.9 : Que faites-vous de votre salaire ou du revenu de votre entreprise ?

	Effectifs	Pourcentage valide
Satisfaire mes besoins personnels	367	72,4
Contribution aux dépenses du ménage	98	19,3
Aide les membres de ma famille	21	4,1
Economiser	21	4,1
Total	507	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

5.2 Autres contraintes : L'accès à l'information, commercialisation, bureaucratie

Les jeunes font état de nombreuses autres contraintes qui entravent leurs capacités à s'accroître et surtout à profiter des opportunités qui peuvent se présenter au profit d'unités plus grandes.

Tableau n.10 : Problèmes rencontrés pour créer et/ou développer l'entreprise

	Effectifs	Pourcentage valide
Manque d'informations	85	46,2
Bureaucratie	27	14,7
Accès au crédit	7	3,8
Accès aux services (électricité, eau, etc .)	10	5,4
Foncier	8	4,3
Commercialisation de la marchandise	34	18,5
Autre, préciser	13	7,1
Total	184	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Ce sont d'abord des difficultés liées à l'accès à l'information et aux services conseils utiles à leur développement. Il semble que les jeunes n'ont pas ou peu accès aux services d'appui aux entreprises pour transformer leurs problèmes en demandes de conseil, et accompagnement.

La seconde contrainte évoquée est la commercialisation. Cette dernière s'explique par le fait que certains jeunes ne maîtrisent pas les circuits de commercialisation ou font face à une clientèle peu solvable ou encore ne sont pas intégrés dans des circuits de sous-traitance avec le secteur moderne et qui leur permettraient d'avoir des marchés garantis.

Dans le même sens, il apparaît que les difficultés liées aux pesanteurs bureaucratiques, qu'elles relèvent de la complexité des procédures ou autres semblent constituer un frein au développement de ces activités, mais seulement pour 14,7% des entrepreneurs.

En revanche, l'accès au crédit n'est pas cité comme une contrainte majeure. Deux facteurs explicatifs peuvent être avancés. Le premier est que les jeunes préfèrent « compter sur leurs propres forces », en s'auto finançant ou en recourant à des pratiques endogènes. A titre d'exemple on recourt au Talk, qui est un crédit personnel fournisseur. Il s'agit d'une pratique de financement de type commercial où les fournisseurs acceptent de n'être réglés qu'une fois la marchandise du client vendue pour avoir plus de chance de vendre à nouveau. De la sorte, les petites entreprises se trouvent dans une position où ils sont à la fois créditeurs et débiteurs¹³. D'une manière générale, l'endettement et le recours aux institutions bancaires étant parfois mal perçus pour des motifs éthiques ou religieux. Le second facteur, c'est que les jeunes ont intégré le fait que les institutions bancaires, en raison des garanties exigées, ne s'adressent qu'aux grandes organisations et entreprises structurées (CESEM, Derb Ghellef, 2008)

5.3. Préférence pour le salariat

Un autre aspect qui se dégage de l'enquête, c'est la préférence d'un emploi relevant du salariat stabilisé qui offre des garanties et sont recherchés, malgré leur rareté et le découragement qui en résulte. Selon les résultats de l'enquête, 35,8% des jeunes souhaitent travailler en tant que salarié et près de 12% dans la fonction publique contre seulement 7,5% qui préfèrent s'installer à leur propre compte. Ceci confirme le fait que la protection sociale est considérée comme un élément essentiel dans la perception des jeunes d'un emploi décent, en raison de la sécurité qu'il procure. Ajoutons tout de même que près de 44% se déclarent indifférents, n'ayant aucune préférence. Cette proportion non négligeable peut vouloir dire

¹³ Voir Derb Ghellef

que chaque situation présente des avantages et des inconvénients qui se valent ou qu'ils sont indécis ou manquent de confiance ou encore ont d'autres projets.

Tableau n.11 : Préférence pour quel type de travail ?

	Effectifs	Pourcentage valide
Un emploi salarié	24	35,8
Vous installer à votre propre compte	5	7,5
Un emploi dans la fonction publique	8	11,9
Aucune préférence : indifférent	30	44,8
Total	67	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Si nombre de jeunes n'a aucune préférence, pour près de 48% d'entre eux, l'emploi décent est assimilé à un emploi public ou au salariat stabilisé. Dans les Focus Group, certains participants tendent à nuancer la préférence des jeunes pour le salariat stabilisé et la fonction publique pour la protection sociale qu'ils offrent, en soulignant que cette perception a cours en particulier parmi les personnes qui ont une charge familiale. En revanche l'installation à compte propre n'attire qu'une faible proportion.

5.4 Faiblesse des dispositifs institutionnels d'aide à la création d'entreprise

Tableau n.12 : Avez-vous bénéficié d'une aide pour la création de votre entreprise ?

	Effectifs	Pourcentage valide
Prêt bancaire	34	18,5
Dispositifs gouvernementaux d'aide à l'emploi	27	14,7
Aides des parents	110	59,8
Autre, préciser :	13	7,1
Total	184	100,0

Source: Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

Les institutions financières formelles interviennent faiblement, lors de la phase de création. Comme vu précédemment, les banques ne s'intéressent pas à ces formes d'activités qui ne présentent pas de garanties suffisantes. L'appui du dispositif étatique d'aide à l'emploi apporté, semble aussi minime et les jeunes dans l'informel sont marginalisés. Par exemple, le bilan de, *Moukawalati*, reste en deçà de l'ampleur du chômage des jeunes. Créé en 2005, il s'agit d'un programme d'appui à l'auto-emploi et à la création de petites entreprises qui s'adresse aux jeunes chômeurs désireux de créer leur propre entreprise et aux petites entreprises du secteur informel souhaitant se formaliser et ceci à travers de facilités d'accès au crédit et de mesures d'accompagnements. Cependant ce programme ne bénéficie qu'à une partie limitée de ceux-ci et encore moins à ceux du secteur informel¹⁴(Mejjati,2014). Dès lors, l'essentiel de l'aide à la création d'entreprise s'effectue hors banque, en recourant aux circuits non institutionnalisés et en s'appuyant sur les réseaux, de parenté particulièrement mis à contribution.

¹⁴ Seulement 3 400 jeunes ont bénéficié du programme Moukawalati, alors que les prévisions étaient de 31 000.

Conclusion

Le volet de l'enquête jeunesse SAHWA portant sur les jeunes et l'informel permet de faire ressortir plusieurs conclusions. Au-delà de la précision des termes et des définitions l'article a mis en évidence les facteurs qui poussent les jeunes dans les activités dites informelles, question qui renvoie entre autre à l'existence d'une activité informelle choisie ou sous contrainte. Le caractère informel de l'emploi a été analysé à partir d'indicateurs tels les activités exercées, les secteurs où se polarisent les jeunes, leur statut dans l'emploi, les moyens d'accès à l'emploi, les conditions et les relations de travail (local, absence de contrat de travail, faiblesse de la protection sociale, instabilité de l'emploi...). Les revenus et les rémunérations dégagés de même que les autres aspects analysés permettent de nuancer l'existence d'activités librement choisies. L'analyse du volet entrepreneuriat montre que nombre de tendances limitent les performances des entreprises des jeunes tout en accentuant leur vulnérabilité. Il s'agit des faibles possibilités d'investissement, des difficultés d'accès à l'information et aux crédits bancaires, des handicaps liées à la commercialisation, les pesanteurs bureaucratiques, la faiblesse des dispositifs institutionnels d'aide à la création d'entreprise. Enfin les résultats de l'enquête font ressortir, la préférence pour nombre de jeunes pour le salariat gage de garantie sociale, sans toutefois occulter le fait qu'une proportion non négligeable demeure indifférente aux options salariat ou entrepreneuriat.

Bibliographie

Banque Mondiale « Le défi de l'insertion des jeunes au Maroc », 14 mai 2012

Charmes, Jacques. , « Concepts, mesure et tendances », in : J.P. Jütting, J.R. de Laiglesia (Ed.), l'Emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable ?, Paris, OCDE, Centre de développement, P.49-69. 2009.

CESEM et UE (2016) : Enquête Jeunesse SAHWA (2016) –Maroc-

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL « L'Emploi des jeunes », Rapport, Rabat, CES,2011.

De Soto H. « L'Autre sentier : La révolution informelle dans le Tiers Monde », Paris, La Découverte, 1994.

EDESA , Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité et Banque mondiale, « Etude sur le secteur informel au Maroc » , Rabat. 1999

ETF, « L'éducation formation au Maroc », Document de travail, Rabat, Processus De Turin, 2010.

HCP. « Activités, emploi et chômage », HCP, Rabat, 2015

HCP. « Enquête nationale sur le secteur informel, 2006-2007 » , Rabat, HCP, 2010

Hoffman, Michael. “The Youth and the Arab Spring: Cohort Differences and Similarities”. Middle East Law and Governance, vol. 4 (2012), P.168–188.

Ksikes, Driss, »Jeunes actifs au souk culturel de Bab El Had ». Economia, HEM. (Juin 2016) P.54-56

Mejjati Alami Rajaa « Le Secteur Informel au Maroc », Rabat , Presses économiques du Maroc, 2014

Mejjati Alami Rajaa « Les inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur informel ». ECONOMIA, N.20,(2014) P.

Mejjati Alami Rajaa. « Etude sur les activités informelles de DerbGhallel », ECONOMIA (2008) P.

Mejjati Alami Rajaa. « Le secteur informel et développement humain au Maroc (1956-2005) ». HUMAN DEVELOPMENT REPORT (HDR 50), Rabat, PNUD et Gouvernement Marocain(2005) P.

OIT « Rapport de la conférence, 17e conférence internationale des statisticiens du travail », Genève, 24 novembre-3 décembre 2003

OIT. « Rapport pour la .XVe conférence internationale des statisticiens du travail », Genève : 1993 , 19-28 janvier.

Travail de terrain ethnographique SAHWA 2015, MA_FG_4



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's
Seventh Framework Programme for research, technological
development and demonstration under grant agreement no 613174.

The SAHWA Project ("Researching Arab Mediterranean Youth: Towards a New Social Contract") is a FP-7 interdisciplinary cooperative research project led by the Barcelona Center for International Affairs (CIDOB) and funded by the European Commission. It brings together fifteen partners from Europe and Southern and Eastern Mediterranean countries to research youth prospects and perspectives in a context of multiple social, economic and political transitions in five Arab countries (Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt and Lebanon). The project expands over 2014-2016 and has a total budget of €3.1 million. The thematic axis around which the project will revolve are education, employment and social inclusion, political mobilisation and participation, culture and values, international migration and mobility, gender, comparative experiences in other transition contexts and public policies and international cooperation.

